



COMPTE RENDU TENANT LIEU DE PROCÈS-VERBAL  
COMITÉ SYNDICAL DU SMVA

SÉANCE DU 14 Septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 Septembre à 18 h, le Comité Syndical du SMVA, légalement convoqué le 6 septembre, s'est réuni à la salle du CHAI de Cenon sur Vienne.

Présents :

- BONNARD Franck : Titulaire Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut
- CARDINEAU Christophe : Titulaire Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut
- DANTIN Bruno : Titulaire Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut
- LE MEUR Françoise : Titulaire Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut
- SABOURIN Jacques : Titulaire Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut
- THIBAULT Jean Claude : Titulaire Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut
- PICARD Alain : Suppléant Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut
- GOMEZ Kévin : Titulaire Grand Poitiers Communauté urbaine
- TALBOT Gilles : Titulaire Grand Poitiers Communauté urbaine
- BENOIST Gérard : Suppléant Grand Poitiers Communauté urbaine
- BAUVAIS Claudie : Titulaire Communauté de Communes Vienne et Gartempe
- BOIRON William : Titulaire Communauté de Communes Vienne et Gartempe

Absents excusés :

- GOVAERT Gérard : Titulaire Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut
- RABUSSIER Laurence : Titulaire Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut donne pouvoir à Franck BONNARD Titulaire Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut
- WAGNER Sophie : Titulaire Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut
- NOCQUET Chantal : Suppléant Grand Poitiers Communauté urbaine
- COUSIN Serge : Titulaire Grand Poitiers Communauté urbaine
- DE COURREGES Bénédicte : Suppléant Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut

Absents :

- GABORIT Aloïs : Titulaire Grand Poitiers Communauté urbaine
- POIRIER Fredy : Titulaire Grand Poitiers Communauté urbaine
- THIBAULT Claude : Titulaire Grand Poitiers Communauté urbaine
- PIERRON Frédéric : Suppléant Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut
- GIRAULT Pierrick : Suppléant Communauté de Communes Vienne et Gartempe
- BARAUDON Pierre : Suppléant Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut

Étaient également présents :

- DELBECQ Cédric (Animateur Milieux Aquatiques / Bassin Versant)
- ROBINEAU Emilie (Secrétaire Générale).

Secrétaire de Séance : THIBAULT Jean Claude

## ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu précédent
- Désignation d'un nouveau délégué communautaire GPcu.
- Délibération autorisant le Président à signer tout ce qui est relatif à l'acquisition des nouveaux locaux
- Révision de la délibération du RIFSEEP.
- Création d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe
- Annexe au règlement intérieur
- Désignation assistant de prévention
- Désignation délégué agent CNAS
- Délibération Modificative n°3
- Divers

**1. Approbation du compte rendu précédent**

Le Président propose d'approuver le compte rendu du 6 juillet 2021. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Monsieur THIBAUT Jean Claude est désigné secrétaire de séance.

**3. Désignation d'un nouveau délégué communautaire GPcu.**

➤ 2021 / 28 – Désignation d'un nouveau délégué suppléant GPcu :

Vu la délibération N°25/2021 de Grand Poitiers Communautaire urbaine en date du 25/06/2021, par laquelle GPcu avait pris en compte la démission de M. BROSSARD Olivier délégué suppléant et son remplacement par M. BENOIST Gérard

Le Président informe de la désignation de M. BENOIST Gérard en tant que délégué suppléant de GPcu

Le Président appuie sur la bienvenue de M. BENOIST, maire de la Puye où sont réalisés actuellement des travaux par le SMVA.

*Après avoir délibéré à l'unanimité, le comité syndical :*

APPROUVE la désignation de Monsieur BENOIST Gérard, délégué suppléant du SMVA en remplacement de Monsieur BROSSARD Olivier, démissionnaire.

CHARGE le Président de procéder aux modifications des documents administratifs du SMVA.

#### 4. Autorisation du Président à signer tout ce qui est relatif à l'acquisition des nouveaux locaux.

➤ 2021 / 29 – Délégation de signature auprès du Président :

Le Président demande aux délégués de l'autoriser à signer tout ce qui est relatif à l'acquisition des nouveaux locaux, l'acte authentique auprès du Notaire ainsi que les factures qui en découlent.

Le Président informe le comité du suivi de ce dossier, spécifie l'encours et les enjeux, et communique sur les choix bancaires et les prestataires.

Rappelle le coût de cette acquisition et la conservation de la Grange dans le patrimoine du SMVA.

Le Président et M. Boiron, Vice-Président remercient l'équipe des agents pour la gestion et l'implication dans ce dossier

*Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité :*

ADOPTE Le Président à signer

INSCRIT les crédits nécessaires au budget du syndicat.

CHARGE Monsieur le Président de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

#### 5. Révision de la délibération du RIFSEEP.

➤ 2021 / 30 – Révision du RIFSEEP complément à la délibération n° 21-2018, 42-2018 et 46-2017.

Le Président propose une modification des délibérations N°2018-21, 2018-42 et 2017-46 instaurant le RIFSEEP afin que le Complément d'Indemnité Annuel (CIA) suive les plafonds réglementaires et qu'il soit équitable entre les différents grades.

Catégorie B	GRUPE 1 Responsable PLAFONDS INDICATIFS RÉGLEMENTAIRES	GRUPE 2 Expertise & technicité PLAFONDS INDICATIFS RÉGLEMENTAIRES	GRUPE 3 Coordinateur - référent PLAFONDS INDICATIFS RÉGLEMENTAIRES
TECHNICIENS TERRITORIAUX	1 995 €	2 185 €	2 380€
ANIMATEURS TERRITORIAUX	1 995 €	2 185 €	2 380€
RÉDACTEURS TERRITORIAUX	1 995 €	2 185 €	2 380€
Catégorie C	GRUPE 1 Chef d'équipe PLAFONDS INDICATIFS RÉGLEMENTAIRES	GRUPE 2 Agent d'exécution PLAFONDS INDICATIFS RÉGLEMENTAIRES	

ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	1 260 €	1 200€
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	1 260 €	1 200€
ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	1 260 €	1 200€
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	1 260 €	1 200€

Le Président précise que ce sont des plafonds réglementaires et que ça reste des plafonds ajustés selon une grille d'évaluation.

*Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité :*

ADOPTÉ cette proposition.

INSCRIT les crédits nécessaires au budget du syndicat.

CHARGE Monsieur le Président de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

## 6. Création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe.

- 2021 / 31 – Création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe.

Le Président propose la création d'un poste permanent au grade d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet (35h) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour exercer les fonctions de secrétaire générale.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Le tableau des effectifs actualisé en annexe V

Le Président rappelle les conditions de ce recrutement un CDD par le CDG depuis le 07/06/2021 puis la nomination par voie de mutation au même grade que l'ancienne secrétaire générale.

*Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité :*

ADOPTÉ La création de ce poste, ainsi que la modification du tableau des effectifs.

INSCRIT Les crédits nécessaires au budget du syndicat.

CHARGE Monsieur le Président de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

## 7. Annexe au règlement intérieur

Le Président informe qu'à la demande des agents, il est proposé une nouvelle organisation interne concernant les horaires du Syndicat, le planning sur 39h et la mise en place des RTT cela à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021. Ci-joint l'annexe I organisation du temps de travail, cette note de service est diffusée aux agents.

A titre d'information le Président transmet au sein du Comité syndical la grille d'évaluation qui a été restructurée, ci-joint annexe III

- 2021 / 32 – Mise en place du télétravail au sein du Syndicat.

Le Président propose la mise en place du télétravail à la demande des agents, 1 journée par semaine si la continuité de service est maintenue au sein du Syndicat. Modalités référées dans l'annexe IV chartre du télétravail. Cette application est effective maintenant.

*Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité :*

ADOPTE La mise en place du télétravail 1 journée par semaine.

CHARGE Monsieur le Président de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

➤ 2021 / 33 – Création du Compte Epargne Temps.

Le Président propose la création du compte épargne temps au sein du Syndicat. Les modalités référées dans l'annexe II ainsi que le formulaire de souscription. Cette application est effective maintenant.

*Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité :*

ADOPTE La création du compte épargne temps.

CHARGE Monsieur le Président de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

## 8. DÉSIGNATION D'UN ASSISTANT DE PRÉVENTION

À titre d'information, l'assistante de prévention n'étant plus dans les effectifs du SMVA, Le Président propose à ce poste, Adrien MOREIRA RAMOS. Il aura la connaissance étant au plus près des risques professionnels afin de recenser et actualiser le document unique. Il est prévu une formation obligatoire auprès au CNFPT puis une lettre de cadrage et un arrêté de nomination après validation de la formation.

## 9. DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ CNAS

➤ 2021 / 34 – Désignation d'un délégué CNAS - Modification de la délibération n°27-2020.

Le Président informe la modification de la délibération n°27/2020 désignation des délégués au CNAS.

En application de l'article 6 des statuts du CNAS, l'adhésion à l'association s'accompagne de la désignation d'un délégué des élus ainsi que d'un délégué des agents chargés de représenter la collectivité au sein du CNAS.

Il est proposé, M. BOIRON William en tant que délégué au collège des élus et Mme ROBINEAU Émilie en tant que déléguée au collège des agents.

*Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité :*

ADOPTE Cette proposition.

CHARGE Monsieur le Président de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

## 10. Délibération Modificative n°3

➤ 2021 / 35 – Délibération modificatif n°3

Le Président expose aux membres du Comité Syndical une proposition de décision modificative du budget primitif afin de procéder à un ajustement de la section d'investissement comme suit :

Le Président explique la différence entre l'estimation initiale et le projet réel ainsi que les subventions obtenues pour ce projet.

Remerciement à Gaëlle JEAN pour le suivi et l'implication de ce dossier.

OP11: Travaux d'hydromorphologie Pont Feneau : + 20 000 €

**Plan de financement révisé**

**Travaux Pont Feneau\_Envigne OP11**

**Montant prévisionnel : 26 000€ TTC**

**Montant révisé : 46 000€ TTC**

OP2022 : Acquisition locaux +180 000€

**Plan de financement révisé**

**Acquisition locaux OP2022**

**Montant prévisionnel : 0€ TTC**

**Montant révisé : 180 000€ TTC**

OP101: Aménagement Grange -200 000€

**Plan de financement révisé**

**Aménagement Grange OP101**

**Montant prévisionnel : 200 000€ TTC**

**Montant révisé : 0€ TTC**

*Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité :*

ADOPTÉ Cette décision modificative du Budget.

CHARGE Monsieur le Président de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

1- Décalage du prochain Comité Syndical au 23/11 au lieu du 09/11 afin d'avoir le retour du CT et CHSCT du CDG – Validé à 14h

L'assemblée propose au vu d'une réunion le même jour à 10h, un repas collectif puis une visite des nouveaux locaux avant ce comité syndical décalé.

Le Président suggère que les réunions soient faites une fois sur deux en journée et d'autre en soirée, afin de limiter les réunions tardives.

Le Président demande à ce que l'on renvoie le planning de réunion à M. BENOIST

2-Vente de la barque auprès d'un particulier. M. REITZ délibération demandée par la Trésorière avec la mention de plus-value de 500 €

Le Président explique la vente de ce bien acquis en 2012, avec un amortissement de 5 ans. L'amortissement fini, cette vente est donc une plus-value pour le SMVA.

3- Le Président et M. BOIRON remercient les communes pour le stockage de la Jussie sur leur territoire.

M. THIBAUT annonce l'intervention de France 3 pour l'arrachage de la Jussie.

4- Le Président informe le recrutement de Céline SICOT en administratif à compter du 25/10/2021, précisant les missions spécifiques à la comptabilité puis une interaction directe sur la communication interne des événements techniques sur les réseaux sociaux et en liaison avec Benjamin.

5- Le Président et M. BOIRON félicitent Benjamin pour l'organisation du 09/09/2021 pour la signature CTVA et Gaëlle pour son travail en amont à la CLÉ du SAGE.

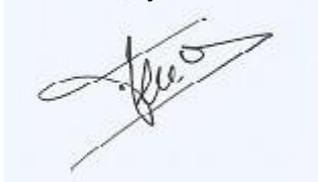
Le président souligne la continuité de confiance entre l'Agence de l'Eau et le SMVA puis présente des futures années riches en accroissement d'activités pour le Syndicat.

6- Le Vice-Président M. GOMEZ suggère une présentation du Syndicat et des actions par les techniciens et l'animateur du CTVA en conférence des Maires de la GPCu, à définir lors de la prochaine conférence.

Le Président remercie l'assemblée pour sa présence et sa participation ainsi que la commune de Cenon pour le prêt de la salle du chai et la qualité du lieu

La séance est levée à 19h12

Le secrétaire de séance  
THIBAUT Jean-Claude



Le Président  
BONNARD Franck

